



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E199064

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2027

ÉDITÉ LE

13/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON CEDEX 9

Siret : 922 101 134 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 953720400167

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 183318034 Z - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 183318034 Z - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ALTERNATIVES ENR

235 AVENUE DU SOUVENIR FRANCAIS
83330 LE BEAUSSET

Téléphone : 04 22 54 05 70

Fax :

Portable : 06 52 05 85 49

Site Internet : <http://www.alternatives-enr.com>

E-mail : contact@alternatives-enr.com

Responsabilité légale :

BARBET REMI PRÉSIDENT / GURNARI ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/03/2024 |
| 5311 PROB | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE | 27/06/2025 |
| 5911 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 23/06/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 09/02/2023 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 09/02/2023 |
| o Ventilation mécanique | 27/06/2025 |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 23/06/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.